

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2005

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 mars 2005 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames :

Lucie Désilets
Thérèse Richard De Nitto
Colette Larose

Monsieur :

Jean Létourneau

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Sont aussi présents :

Mesdames Francine Chabot, Nicole Leblanc
Monsieur Alain Dépatie

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque
Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

Sont également présents :

Monsieur Denis Roy, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Louise Nadon, directrice adjointe Service des ressources matérielles

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2005

Sont absents :

Messieurs Pierre Dominique, Jacques Séminaro, Normand Héroux

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 5.

22-CE-2004-2005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean Létourneau que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2005
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Adjudication de contrat :
PCP076/416 – École Antoine-Brossard
Réfection de la toiture/sections 27, 34, 35
 - 11.2 Adjudication de contrat :
PCP057/349 – École Samuel-De Champlain (L)
Réparations/moyen d'évacuation
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2005

15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 25 JANVIER 2005**

23-CE-2004-2005

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean Létourneau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2004 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

24-CE-2004-2005

**ADJUDICATION DE CONTRAT :
PCP076/416 – ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD
RÉFECTION DE LA TOITURE/SECTIONS 27, 34, 35**

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Agence Guy Ruest Architecte»;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose :

QUE le contrat pour le projet PCP076/416, école Antoine-Brossard, réfection de la toiture/sections 27, 34, 35 soit accordé à la firme «Poulin & Bureau inc.» pour un montant total de 143 968 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 23 février 2005 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-victorin.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2005

25-CE-2004-2005

**ADJUDICATION DE CONTRAT :
PCP057/349 – ÉCOLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN (L)
RÉPARATIONS/MOYEN D'ÉVACUATION**

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Pelletier N. Jean-Pierre, Architecte»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro :

QUE le contrat pour le projet PCP057/349, école Samuel-De Champlain (L) Réparation/Moyen d'évacuation (Travaux de conformité), soit accordé à la firme «Constructions Pier-Jal inc.» pour un montant total de 105 480 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 7 mars 2005 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Monsieur Alain Dépatie : Drainage de la cour de l'école Préville

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22 h 20.

Présidente

Secrétaire général